

## Inspections de véhicules utilitaires

Date de début : 20 avril 2015 Date de fin : 29 mai 2015

Nunavut 40 s

À compter du mois de mai, la Division des véhicules automobiles du gouvernement du Nunavut effectuera au hasard l'inspection de véhicules pesant plus de 4 500 kilogrammes. C'est le poids du véhicule et de son chargement. Cette démarche permettra de s'assurer que ces véhicules sont sécuritaires et en bon état.

Les propriétaires immatriculés de ces véhicules recevront des renseignements sur les inspections, avant que celles-ci ne commencent.

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter James Demcheson, à l'adresse <u>idemcheson@gov.nu.ca</u> ou au numéro sans frais 1 888 975-5999.

###

## Renseignements aux médias :

Matthew Illaszewicz
Gestionnaire des communications
Ministère du Développement économique et des Transports
Gouvernement du Nunavut
867 975-7818
millaszewicz@gov.nu.ca